



PAYSAGES SAUVAGES Férel / Herbignac / Assérac

Itinéraire 1 :



Itinéraire 2 :



 **Départ :** Place de la Mairie - Férel

 **Arrivée :** Pointe de Pen Bé - Assérac

Caractéristiques :

- Itinéraire sur route à faible circulation et sur piste dédiée aux vélos
- Itinéraire CAP à vélo

 **Point Information Touristique d'Assérac (44410)**
Tél. 02 40 24 34 44 - contact@labaule-guerande.com
www.labaule-guerande.com/asserac.html

Au départ de Férel, deux itinéraires sont possibles. Envie d'une plus grande balade, faites une halte à Herbignac, ou bien, coupez à travers les chemins, pour une même direction : la Pointe de Pen Bé à Assérac. Découvrez un florilège des paysages: villages et bocages, dunes et landes, littoral et marais... Les nombreux points de vue et la diversité des milieux traversés sont propices à l'observation d'une faune et d'une flore particulièrement riches.

À VOIR EN CHEMIN...

• Assérac

Située en bordure de mer, cette commune vous séduira par ses paysages variés comme ses marais salants, ses plages, ses parcs à huîtres, ses sentiers de randonnée. Les baies de Pen Bé et Pont-Mahé, véritables paradis pour les baigneurs et kite-surfeurs, les marais salants du Mès et son célèbre sel (appelé « sel de Guérande ») sont la richesse d'Assérac.

• Les landes de Pen Bé

Ce sont les plus « vastes » landes littorales existant encore sur notre territoire. On y trouve une flore typique de ces formations, composée de bruyères comme la bruyère cendrée ou la bruyère à balai, beaucoup plus haute. On y trouve aussi l'ajonc de Le Gall, une sous-espèce de l'ajonc d'Europe, diffusant lors de sa floraison en fin d'hiver une délicieuse odeur de noix de coco...

• Les manoirs d'Assérac

L'histoire d'Assérac est marquée par la présence de riches familles, qui ont laissé un patrimoine architectural important constitué de manoirs, demeures de caractère, moulins et logis, datant du XIV^e au XVIII^e siècle. Les premiers seigneurs d'Assérac habitent la commune jusqu'au XII^e siècle, avant de s'installer à Herbignac. Puis les Rochefort et les Rieux règnent sur le village qui sera érigé en marquisat en 1574. Le terme de marquisat désignait, dans les temps anciens, une seigneurie bordant une frontière et alors composée de deux ou trois comtés. Par exemple, Pénestin fera partie d'Assérac jusqu'en 1767. Savez-vous aussi que, jusqu'en 1939, les lignes de chemin de fer sillonnant la Presqu'île desservait les deux gares d'Assérac. Au cours de votre balade, prenez le temps de jeter un œil aux anciens manoirs que sont le manoir de Faugaret, demeure des premiers seigneurs d'Assérac ou le manoir de Kerougas, construit sur une ancienne forteresse (ces demeures sont aussi des propriétés privées, merci de les respecter).

EN SAVOIR PLUS...

• L'ostréiculture dans le traict de Pen Bé

Un traict est une baie fermée soumise aux marées. Caractéristique de la Presqu'île de Guérande, il permet d'alimenter les marais salants en eau de mer et se prête particulièrement bien à la conchyliculture. Dans le traict de Pen Bé, l'ostréiculture est prépondérante. Introduites dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les huîtres plates du Morbihan, décimées par une maladie, ont été remplacées par les huîtres creuses japonaises. Elles sont cultivées dans des poches disposées sur des tables en fer et immergées en fonction des marées. À quelques pas de la côte, dans les marais salants du Mès, des bassins ont été aménagés en claires et sont dédiés à leur affinage. Trois à quatre années d'élevage sont nécessaires avant de pouvoir les déguster.

POURSUIVRE VOTRE ROUTE...

- Itinéraire n°1 « De la Vilaine aux bouchots »
- Itinéraire n°2 « Du port de Tréhiguier à la Pointe de Pen Bé »
- Itinéraire n°4 « Entre chaumières et marais »
- Itinéraire n°6 « Tour du Marais du Mès »





LA BAULE
PRESQU'ÎLE DE
GUÉRENDE
TOURISME

PAYSAGES SAUVAGES

Férel / Herbignac / Assérac

3

Itinéraire 1 13,2 km



13,2 km



1h05

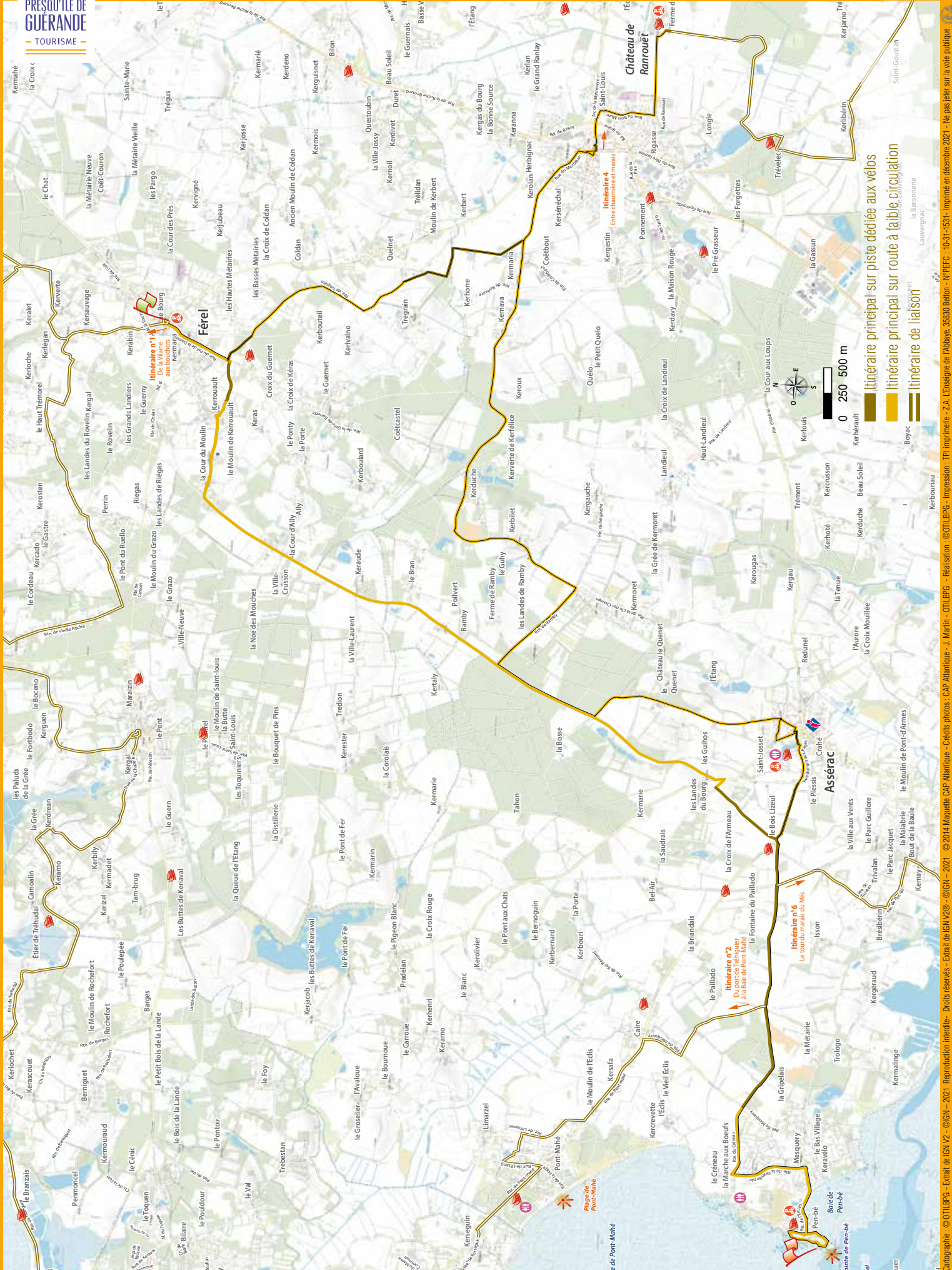
Itinéraire 2



23,8 km



1h55



Itinéraire principal sur piste dédiée aux vélos
Itinéraire principal sur route à faible circulation
Itinéraire de liaison